

Vous expédiez des végétaux d'ornements produits en serre aux États-Unis ?

- D'importants changements réglementaires de l'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vous concernent.

Le marché de l'exportation des végétaux d'ornements cultivés en serre pour la production printanière vers les états du Nord-est américain est estimé à 15 millions au prix de gros.

À compter du 1^{er} décembre 2020, des changements majeurs seront applicables pour les normes phytosanitaires aux entreprises exportatrices afin de répondre aux exigences du [Programme États-Unis-Canada de certification des végétaux cultivés en serre \(GCP\)](#).

Rappelons que le GCP est une option de certification des exportations qui permet aux établissements autorisés qui expédient des plantes cultivées en serre aux États-Unis d'utiliser une étiquette de certification d'exportation au lieu d'un certificat phytosanitaire (inspection de chaque lot) délivré par l'ACIA.

L'autre option est l'inspection par lot, soit pour chaque camion expédié. Dans les 2 cas, les nouvelles normes du GCP seront applicables.

À ce jour, 1 seule entreprise au Québec a réussi (avec l'aide d'un tiers) le processus d'accréditation GCP, soit à peine 5% des entreprises qui devraient être en démarche d'accréditation actuellement.

Les entreprises qui n'ont pas leur accréditation GCP au 1^{er} décembre 2020 devront faire inspecter chaque lot avant expédition avec les normes GCP à compter de cette date.

Même si vous exportez seulement quelques lots annuellement, l'accréditation GCP de votre entreprise pourrait être avantageuse pour faciliter les expéditions à compte de 2021.

L'IQDHO offre un service d'accompagnement des entreprises serricoles pour l'obtention de la certification GCP qui est unique au Canada. Ce service est offert depuis le 6 décembre 2019. Le processus d'accréditation demande une grande implication des entreprises dans cette démarche qui peut durer de 4 à 6 mois.

Pour de plus amples informations sur le GCP ou cette offre de service, veuillez communiquer avec [Marc Benoit](#), à l'IQDHO



Marc Benoit, DTA
Conseiller en serriculture,
gestion des opérations et amélioration continue
(450) 778-6514 poste 250